N°26 | JANVIER 2014

Mosaïque

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES DE LOGEMLOIRET

Raymonde Frelat

Vive les quartiers | PAGE 12

PORTRAIT DE RAYMONDE FRELAT
100 ANS - LOCATAIRE À GIEN

Grand Angle | PAGES 6 À 8

LA PROCÉDURE
D'ÉCHANGE DE LOGEMENT

logemloiret

édito

Olivier Pasquet
Directeur général
de LogemLoiret

Dans ce 26ème numéro, nous avons choisi de vous présenter **la démarche d'échange de logement** qui peut susciter de nombreuses questions. Vous trouverez en pages 6, 7 et 8 un schéma explicatif de cette procédure. La page suivante est consacrée à une journée avec une chargée de clientèle afin de vous présenter les différents aspects de ce métier.

Notre reporter a rencontré **Mme Raymonde Frelat**, fidèle locataire de LogemLoiret qui a célébré le 8 décembre dernier **son 100ème anniversaire.** Vous en découvrirez le portrait en page 12.

Un grand merci aux nombreux participants à **notre quizz « Qui suis-je »** et toutes mes sincères félicitations aux 3 gagnants qui ont remporté des chèques cadeaux... Vous voulez participer à notre grand concours ? Rendez-vous en dernière page afin de découvrir quel ensemble immobilier est décrit cette fois-ci !

Ce début d'année 2014 est l'occasion pour l'ensemble des collaborateurs de LogemLoiret et moi-même de vous présenter **tous nos vœux pour cette nouvelle année.**

Bonne lecture à tous !

Sommaire

P 3 – FLASH INFOS
- Quizz, " qui suis-je ? "
- Location de garages
- Les nouveaux collaborateurs
- Augmentation annuelle du loyer

P 4 & 5 – QUOI DE NEUF
- L'avis de charges : Comment lire son décompte de régularisation des charges ?

P 6 à 9 – GRAND ANGLE
- Demande d'échange : mode d'emploi
- Une journée avec une chargée de clientèle

P 10 & 11 – BIEN VIVRE
- Chauffage au gaz : Comment utiliser un thermostat d'ambiance ?

P 12 – VIVE LES QUARTIERS
- Raymonde Frelat : « Il faut aimer tout le monde ! »

P 13 – SORTIES dans le Loiret

P 14 - QUI SUIS-JE ?

LogemLoiret - Siège à ORLÉANS
6 rue du Commandant de Poli - 45043 ORLÉANS cedex 1
Tél. : 02 38 70 44 44 - Fax : 02 38 70 44 51
www.logemloiret.fr – contact@logemloiret.fr

Directeur de la publication : Olivier Pasquet
Rédacteur en chef : Frédéric Fouret
Rédaction, coordination : service communication de LogemLoiret
Crédit photos : LogemLoiret
Réalisation : Atmedia 02 38 78 04 78
Impression : Imprimerie Nouvelle

Dépôt légal : 1er trimestre 2014

N° d'ISSN : 2109-3407

"Quizz'i qui suis-je ?"

Toutes nos félicitations à **Cathy Deloffre de Montargis, Dominique Anglesi de Montargis** et **Yves Reguesse de St Denis de l'Hôtel** ! Ils ont remporté des chèques cadeaux de 30 euros en découvrant le quartier décrit en dernière page de Mosaïque d'Octobre dernier. En effet, nous vous avions présenté **La Vénerie à Montargis, bâtiments à l'architecture moderne et avant-gardiste.**

Cette réalisation vous intéresse ?

Des appartements avec deux chambres sont disponibles en ce moment !

Contactez-nous au **02 38 70 44 44** pour plus d'informations.

M. et Mme Reguesse

Mme Anglesi, Mme Deloffre

Location de garages

Des garages sont disponibles dans certains quartiers ! **Contactez-nous au 02 38 70 44 44.**

Besoin d'un stationnement supplémentaire ? Bénéficiez de notre offre : **50% sur le moins cher des deux !**

FLASH infos...

Les nouveaux collaborateurs

AGENCE de Gien et du Giennois

Émilie NAQUIN
Conseillère Sociale

AGENCE Val et Forêt

Caren BARDIN
Conseillère Sociale

AGENCE du Pithiverais

Ludivine BISSONNET
Représentante de secteur

BUREAU : 1 rue Maryse Bastié
45 330 MALESHERBES
TÉLÉPHONE : 02 38 70 44 44
SECTEUR : Guigneville, Malesherbes, Manchecourt, Ondreville-sur-Essonne, Puiseaux et Sermaises du Loiret
PERMANENCES : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 9 h 30 et de 13 h 30 à 14 h 30

Augmentation annuelle du loyer

Comme chaque année, LogemLoiret revalorise les loyers de l'ensemble de son patrimoine selon l'indice de référence des loyers du 3ème trimestre.

Au 1er janvier 2014, les loyers ont connu **une seule et unique augmentation annuelle** qui ne pouvait **pas dépasser 0.9 % du loyer de 2013.**

QUOI de neuf

L'AVIS DE CHARGES
Comment lire son décompte de régularisation des charges ?

CHAQUE ANNÉE, EN JANVIER, LOGEMLOIRET VOUS ENVOIE VOTRE DÉCOMPTE DE RÉGULARISATION DES CHARGES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CONSTITUÉ DE 3 DOCUMENTS.

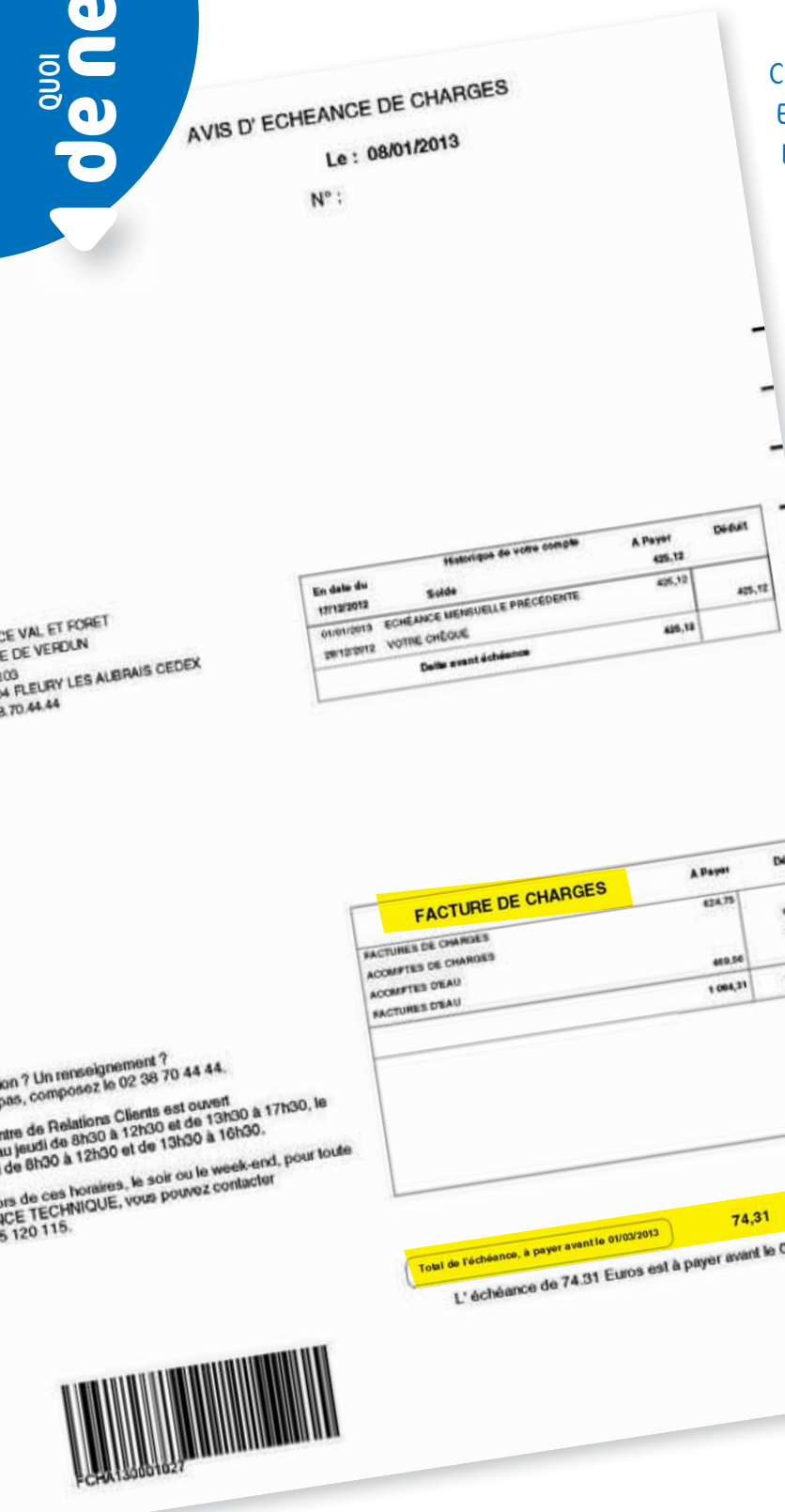
AVIS D' ECHEANCE DE CHARGES

Le : 08/01/2013

N° :

En date du	Historique de votre compte	A Payer	Déduit
	Solde	425,12	
17/12/2012		425,12	425,12
01/01/2013	ECHEANCE MENSUELLE PRECEDENTE	425,12	
28/12/2012	VOTRE CHÈQUE		
	Dette avant échéance		

CE VAL ET FORET
E DE VERDUN
03
4 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
3.70.44.44

FACTURE DE CHARGES	A Payer	Déduit
FACTURES DE CHARGES	624,75	
ACOMPTES DE CHARGES		636,00
ACOMPTES D'EAU		384,00
FACTURES D'EAU	469,56	
	1 094,31	1 020,00

on ? Un renseignement ?
pas, composez le 02 38 70 44 44.
ntre de Relations Clients est ouvert
u jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
rs de ces horaires, le soir ou le week-end, pour toute
NCE TECHNIQUE, vous pouvez contacter
5 120 115.

Total de l'échéance, à payer avant le 01/03/2013 : 74,31

L' échéance de 74.31 Euros est à payer avant le 01/03/2013

FCHA13000102?

▸ 1 - L'avis d'échéance **DE CHARGES**

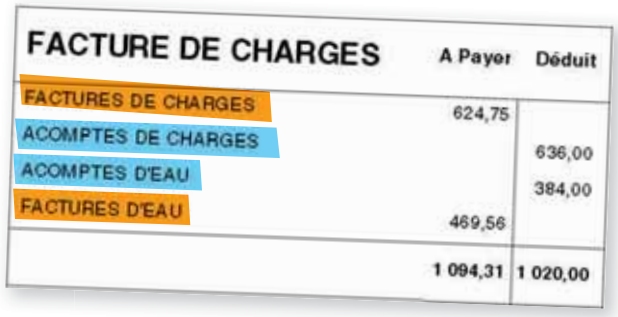

- **Les FACTURES de charges et d'eau =** vos dépenses réelles.
- **Les ACOMPTES de charges et d'eau =** la somme que vous avez versée à LogemLoiret chaque mois durant l'année écoulée.
- **Le TOTAL de l'échéance** correspond à la différence entre le montant des factures et celui des acomptes versés.

▸ Vos dépenses réelles sont supérieures aux acomptes versés : vous devrez nous régler ce montant :

- Si vous êtes prélevés, ce montant sera débité le lendemain de la date de prélèvement de votre loyer de février.
- Si vous avez opté pour un autre moyen de paiement, vous devrez nous verser cette somme pour le 1er mars.

▸ Vos dépenses réelles sont inférieures aux acomptes : LogemLoiret vous remboursera la différence :

- fin janvier, si vous êtes en prélèvement,
- mi février, si vous avez opté pour tout autre moyen de paiement.

2 - Le décompte individuel
DE RÉGULARISATION DES CHARGES

Il détaille les dépenses par nature de charges.

Vous y trouverez ainsi :

- **les charges communes** (ascenseur, électricité et entretien des parties communes, taxe d'ordures ménagères...),
- **les charges relatives à votre logement** (location de votre compteur d'eau, entretien de votre robinetterie, VMC, chaudière...),
- **votre consommation d'eau,** si vous êtes concernés.

logemloiret

Décompte individuel de régularisation de charges

Natures de charges	Modes	Dépenses à régulariser	Vos quotes-parts	Acomptes demandés	Soldes
CHARGES COMMUNES					
Electricité des communs	M²	619,14	49,62	-49,61	0,01
Taxes ordures menagères	M²	1 592,00	127,58	-130,00	-2,42
Sorties des O.M	M²	257,63	20,64	-20,86	-0,22
Nettoyage des communs	M²	2 518,22	201,84	-206,32	-4,48
Entretien espaces extérie	M²	1 019,10	81,70	-89,29	-7,59
Fournitures d'entretien	M²	0,49	0,04	0,00	0,04
Autres équipts collectifs	M²	258,07	20,67	-20,86	-0,19
Interv. et réparations	M²	38,89	3,11	0,00	3,11
CHARGES AU LOGEMENT					
Location compteur d'eau	Unité	136,88	11,40	-10,94	0,46
Entretien robinetterie	Unité	251,38	20,95	-20,86	0,09
Entretien V.M.C	Unité	288,27	24,02	-23,79	0,23
Entretien chaudières	Unité	758,21	63,18	-63,47	-0,29
CHARGES INDIVIDUELLES					
Eau froide	Index	469,56	469,56	-384,00	85,56
		8 207,84	1 094,31	-1 020,00	74,31
Montant en euros à payer					74,31

COMMENT CALCULE-T-ON LE MONTANT DE LA CONSOMMATION D'EAU ?

Exemple :

Eau	Ancien relevé		Dernier relevé			Prix
	Index	m3	Date	Index	m3	
Eau froide	1480	108	21/09/2012	1609	129	3,64

1 609	129	469,56 €
– 1 480	X 3,64 €	– 384,00 €
= 129	= 469,56 €	= 85,56 €

Les acomptes d'eau de ce locataire ne suffisent pas à couvrir la totalité de ses dépenses. Il doit **85,56 €** à LogemLoiret relatifs à sa consommation d'eau.

3 - La composition de votre nouvel ACOMPTE DE CHARGES

Elle vous informe des montants qui vous seront demandés tous les mois au cours de l'année 2014.

Ces derniers sont établis sur la base des montants de l'année précédente. Ils sont ajustés, le cas échéant, des révisions de prix et de l'augmentation de la TVA.

Au 1er janvier 2014, la TVA sur les équipements des logements et des parties communes est passée de 7% à 10% ce qui a forcément une incidence sur la hausse des acomptes.

DEMANDE D'ÉCHANGE mode d'emploi

Question de Maria et Alex
DE FLEURY-LES-AUBRAIS :

Nous occupons actuellement un appartement avec une chambre et nous souhaiterions en avoir deux puisque Maria est enceinte ! **Comment dois-je faire ? Quelles sont les différentes étapes et conditions d'un échange de logement ?**

La réponse DE NOTRE EXPERT

Maria et Alex souhaitent changer de logement.

Ils remplissent une demande de logement et la transmettent à LogemLoiret.

LogemLoiret reçoit leur demande de logement et l'enregistre dans le fichier départemental des demandeurs.

Maria et Alex reçoivent leur n° unique de demandeur par courrier.

La chargée de clientèle analyse les motifs de leur demande selon des **CRITÈRES DE PRIORITÉ** définis par la politique d'attribution de LogemLoiret.

LES CRITÈRES DE PRIORITÉ

PRIORITÉ 1 :

- selon vos conditions d'âge, de santé ou de handicap,
- si le logement est inadapté à vos ressources,
- si vous êtes confrontés à des violences ou des problèmes d'insécurité constatés,
- si votre composition familiale est supérieure à 2 personnes par rapport au nombre de pièces du logement.

PRIORITÉ 2 :

- si votre composition familiale est inférieure ou égale à 2 personnes par rapport au nombre de pièces du logement,
- pour vous faciliter l'accès à l'emploi et l'accès aux services.

PRIORITÉ 3 :

- lorsque vous souhaitez changer de quartier ou d'environnement,
- pour vous rapprocher de votre famille,
- si la configuration du logement ne vous convient pas,
- si vous estimez votre logement trop petit ou trop grand, sans contrainte familiale.

LES CONDITIONS À RESPECTER OBLIGATOIREMENT POUR CHANGER DE LOGEMENT

Vous devez :

- occuper le logement actuel depuis plus d'un an,
- être à jour dans le règlement des loyers et charges,
- effectuer les paiements régulièrement,
- avoir des ressources inférieures aux plafonds en vigueur pour prétendre à un nouveau logement social,
- avoir un logement en bon état d'entretien.

Maria et Alex reçoivent un courrier de LogemLoiret leur précisant leur niveau de priorité.

Avant toute proposition de logement, le représentant de secteur effectue la visite conseil de leur logement actuel.

Le logement a été détérioré, ils réalisent les travaux pour bénéficier du programme d'échange de logement.

Le logement est en bon état d'entretien et ne nécessite pas de travaux.

LOGEMENT LIBRE

Un logement correspondant aux attentes de Maria et Alex se libère.

Maria et Alex correspondent à la PRIORITÉ 2 puisque leur composition familiale à venir (3 personnes) est inférieure à 2 personnes par rapport au nombre de pièces de leur logement actuel (appartement T2).

Maria et Alex signent leur contrat de location avec la chargée de clientèle en agence.

Ils effectuent l'état des lieux entrant de leur nouvel appartement avec le représentant de secteur.

Ils déménagent.

Ils réalisent l'état des lieux sortant de leur ancien appartement avec leur représentant de secteur.

▸ LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Cette commission se réunit, en moyenne, une fois par semaine, toutes agences confondues. Elle est constituée d'administrateurs de LogemLoiret dont un représentant des locataires, de membres de la mairie concernée, du responsable d'agence et d'un représentant de la Direction des Services Clientèle de LogemLoiret. Ils étudient au moins 3 propositions par logement.

▸ LES CANDIDATURES SONT PRÉSENTÉES DE FAÇON ANONYME EN INDIQUANT :

- la composition du ménage,
- le motif de la demande,
- le logement actuel,
- les ressources mensuelles,
- l'APL estimée avec la quote-part et le taux d'effort.

Les membres de cette commission sont très attentifs à la composition du ménage et aux ressources mensuelles afin de proposer un logement en adéquation avec les besoins et les capacités financières des demandeurs.

▸ C'EST POURQUOI LES PRINCIPAUX MOTIFS D'AJOURNEMENT PEUVENT ÊTRE :

- un loyer trop élevé par rapport aux ressources,
- un logement non adapté aux besoins du demandeur,
- un dossier incomplet (avis d'imposition principalement),
- des ressources supérieures au plafond règlementaire.

Même les dossiers ajournés peuvent faire l'objet d'un nouvel examen si les conditions d'ajournement sont modifiées.

La chargée de clientèle leur propose de le visiter.

Maria et Alex visitent le logement avec le représentant de secteur.

Ils refusent le logement

▸ **RETOUR À L'ÉTAPE "LOGEMENT LIBRE".**

Ils acceptent le logement.

Maria et Alex donnent congé de leur logement actuel.

(1 mois de préavis).

La chargée de clientèle inscrit leur dossier à l'étude de la prochaine Commission d'Attribution des Logements (CAL).

La CAL refuse l'attribution

▸ **RETOUR À L'ÉTAPE "LOGEMENT LIBRE" ET ANNULATION DU PRÉAVIS.**

La CAL accepte l'attribution de leur logement.

UNE journée AVEC...

UNE CHARGÉE de clientèle

RENCONTRE AVEC MME BONGIBAULT, CHARGÉE DE CLIENTÈLE POUR L'AGENCE DU MONTARGOIS.

8h30 - 9h30
ANALYSE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

La commission s'est réunie la veille. Mme Bongibault avait préparé 11 dossiers de candidatures. Elle analyse les ajournements et acceptations de ces dossiers et contacte les candidats retenus afin de fixer un rendez-vous pour la signature de leur contrat de location.

9h30 - 10h
PRÉPARATION DU CONTRAT DE LOCATION

Mme Bongibault reçoit une nouvelle locataire pour la signature de son contrat de location. Son dossier avait été accepté en commission d'attribution de logement la semaine précédente. En amont, elle doit préparer :

- la lettre d'attribution du logement,
- le contrat de location en 2 exemplaires (un pour le locataire et un conservé par LogemLoiret),
- le livret d'accueil de LogemLoiret avec les fiches techniques,
- la demande de prélèvement automatique,
- la demande d'aide au logement de la CAF (APL) et du CIL (Garantie LocaPass),
- la liste des sociétés prestataires.

10h - 11h
SIGNATURE DU CONTRAT

Mme Bongibault rencontre la nouvelle locataire pour signer son contrat. Elles lisent ensemble le contrat de location ainsi que le livret d'accueil et signent les documents administratifs relatifs à la mise en location.

SIGNATURE D'UN CONTRAT

11h - 12h30
RECHERCHE DE CANDIDATS

Mme Bongibault consulte le fichier départemental de demandeurs de logements car un appartement avec deux chambres en centre-bourg de Châtillon-Coligny s'est libéré. Elle identifie les critères de sélection (composition familiale, lieux d'habitation, ressources mensuelles) et contacte les demandeurs correspondant à ce profil afin de leur proposer de visiter ce logement.

Un appartement de type 2 à Nogent sur Vernisson est également disponible. Elle contacte le représentant de secteur pour faire un point sur les visites de ce logement. Aucun candidat n'était intéressé jusqu'à maintenant. Avec l'aide du service Communication de LogemLoiret, elle réalise une annonce présentant l'appartement qui sera publiée sur le site internet www.logemloiret.fr ainsi que sur les sites d'annonces www.leboncoin.fr et www.paruvendu.fr.

GESTION ADMINISTRATIVE

13h30 - 14h

Mme Bongibault appelle son partenaire de la mairie de Nogent-sur-Vernisson pour savoir s'il possède des dossiers de candidatures en attente sur sa commune.

14h - 17h
PERMANENCES DE DEMANDE DE LOGEMENTS

L'agence du Montargois a mis en place des permanences de demande de logements les lundis matin, mercredis et vendredis après-midi. Les demandeurs de logements peuvent alors rencontrer Mme Bongibault ou l'une de ses collègues pour :

- les aider à remplir leur demande de logement,
- faire un point sur l'avancée de leur dossier,
- analyser les freins à leur dossier : absence de papier d'identité, demande peu claire, localisation trop restreinte...,
- remettre à jour leurs informations personnelles,
- les conseiller et les orienter vers des services partenaires (assistante sociale, associations, mairies...),
- leur proposer des logements disponibles.

PROSPECTION TÉLÉPHONIQUE

17h - 17h30

Mme Bongibault contacte des demandeurs de logements pour leur proposer une visite de l'appartement à Nogent-sur-Vernisson. Deux rendez-vous sont alors organisés.

Chauffage au gaz

COMMENT UTILISER UN THERMOSTAT D'AMBIANCE ?

À QUOI SERT UN THERMOSTAT D'AMBIANCE ?

Il mesure la température de la pièce où il est installé (généralement le séjour) et régule la température de l'ensemble du logement.

Les robinets thermostatiques installés sur les radiateurs permettent ensuite de réguler la température pièce par pièce.

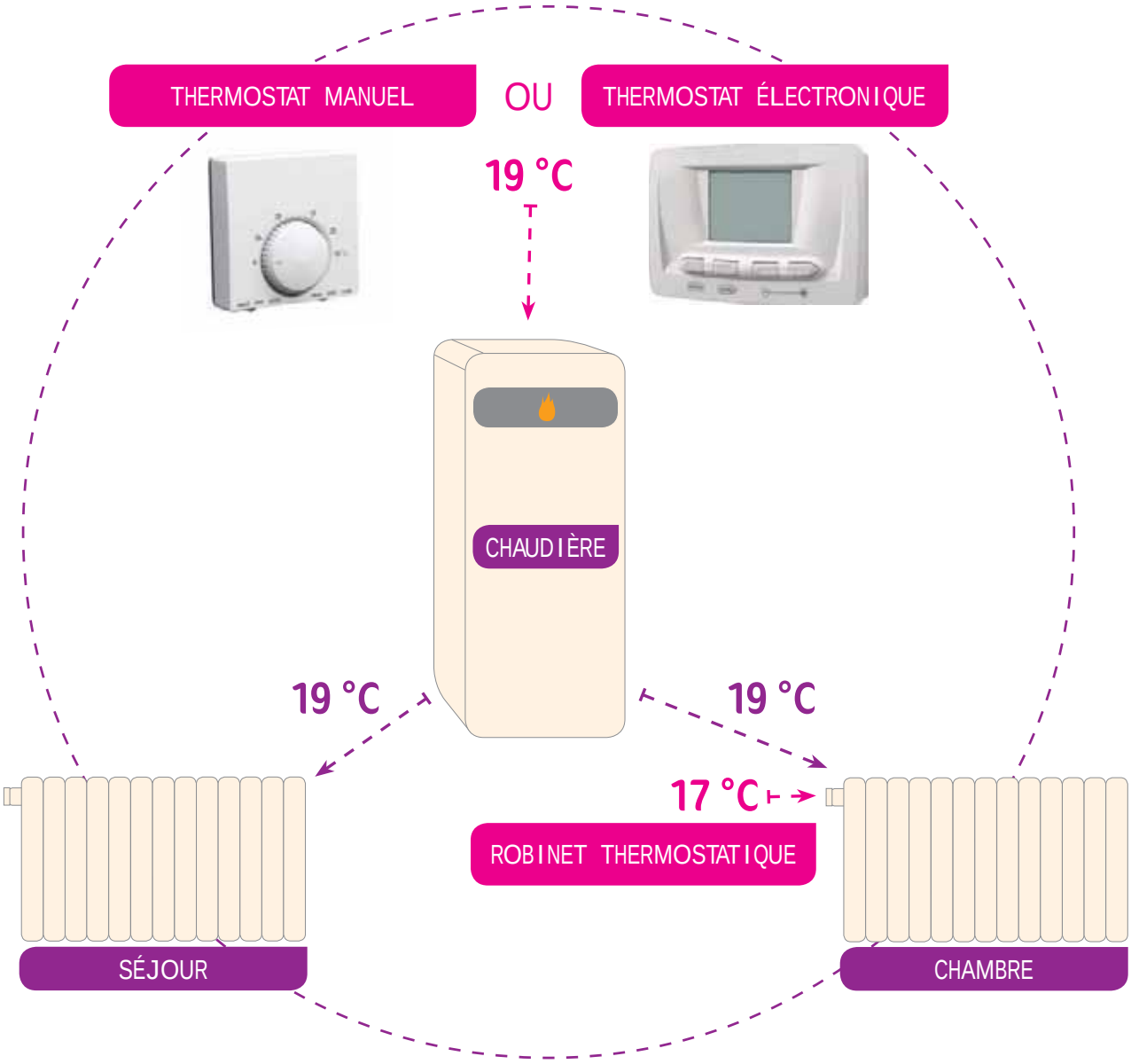

LE THERMOSTAT **ÉLECTRONIQUE**

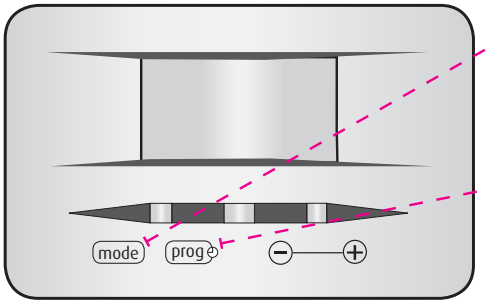

mode

MODE DE FONCTIONNEMENT

prog

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE DU CHAUFFAGE

Cet appareil fonctionne avec des piles non fournies

Programmation conseillée par LogemLoiret
POUR UN MODE DE CHAUFFAGE « CONFORT ET ÉCONOMIQUE »

1. Appuyez 1 fois sur la touche mode
2. Choisissez le mode « automatique »
3. Appuyez environ 5 secondes sur la touche prog.
   La plage horaire « [1] » clignote.
4. Choisissez la plage horaire que vous souhaitez programmer à l'aide des touches ⊖ ⊕.
5. Appuyez sur la touche prog.
   À l'aide des touches ⊖ ⊕, choisissez le jour ou les jours de la semaine que vous souhaitez programmer.
6. Appuyez sur la touche prog et à l'aide des boutons ⊖ ⊕ choisissez les heures de départ et d'arrêt du chauffage.
   Pour programmer les horaires suivants, appuyez encore une fois sur la touche prog et recommencez les étapes du **3**.
7. Appuyez environ 10 secondes sur la touche prog pour quitter le menu programmation.

Exemple de programmation
DE CHAUFFAGE HEBDOMADAIRE

Si vous souhaitez déclencher votre chauffage :
- **[1]** du lundi au vendredi, de 6h à 22h
- **[2]** le samedi, de 7h30 à 23h30
- **[3]** dimanche, de 7h30 à 22h

PLAGE HORAIRE	JOUR DE SEMAINE OU GROUPE DE JOURS	HEURE DE DÉPART	HEURE D'ARRÊT
[1]	(1) (2) (3) (4) (5) 6 7	06:00	22:00
[2]	1 2 3 4 5 (6) 7	07:30	23:30
[3]	1 2 3 4 5 6 (7)	07:30	22:00

LE THERMOSTAT **MANUEL**

Pour régler le thermostat à la température souhaitée, tournez simplement le bouton en plaçant la marque de réglage en face de la température voulue.

Mes astuces POUR DÉPENSER MOINS !

- **17 °C la nuit, c'est suffisant pour bien dormir.** Si vous avez froid, ajoutez une couverture et vous économiserez ainsi près de 60 € par an !
- **En fermant vos volets et rideaux chaque soir,** vous évitez d'importantes pertes de chaleur et diminuez la sensation de froid devant vos fenêtres.
- Au contraire, **dans la journée, ouvrez en grand vos volets et rideaux** pour bénéficier du moindre rayon de soleil qui réchauffera votre intérieur !

« Je me sens bien ici ! »

Raymonde Frelat

« Il faut aimer tout le monde ! »

FRAÎCHEMENT POMPONNÉE ET PARFUMÉE, RAYMONDE FRELAT NOUS ACCUEILLE ENTRE DEUX RENDEZ-VOUS DANS SON COQUET APPARTEMENT. NÉE À PARIS LE 8 DÉCEMBRE 1913 À 10H, UN JOUR DE NEIGE, ELLE ARBORE FIÈREMENT SES 100 PRINTEMPS. PORTRAIT D'UNE MAMIE HORS DU COMMUN...

Parisienne d'origine, la guerre l'oblige, en 1939, à quitter la torpeur de la capitale pour s'installer chez ses beaux-parents à Poilly-lez-Gien. Son mari, étant sur le front, Raymonde travaille à la faïencerie de Gien pour élever Ginette, sa fille de 6 ans. Au retour de la guerre, ils emménagent dans un appartement dans lequel ils élèveront leurs 5 filles.

En 1993, Raymonde devient locataire de LogemLoiret et s'installe à Gien, d'abord chemin de Montfort, puis aux Hauts de Gien. *« Je me sens bien ici ! L'été, je m'installe dans mon fauteuil devant la fenêtre et je regarde les enfants jouer sur l'aire de jeux, les mamans discuter autour des bancs... ça me fait de l'animation. Mes voisins sont très gentils avec moi ! Ils me tiennent la porte, m'aident à entrer dans l'ascenseur et descendent même mes poubelles ! J'ai vraiment beaucoup de chance d'avoir de si bons voisins ! »* Il faut dire que Raymonde a l'art et la manière d'entretenir de bonnes relations avec tout son entourage. Sa devise ? Il faut aimer tout le monde !!! Raymonde nous prend alors chaleureusement dans ses bras et nous explique : *« La vie, ce n'est rien, ça ne dure pas longtemps ! Alors il faut en profiter pour aimer car la mort, c'est pour l'éternité, et là, on ne pourra plus aimer personne !»* Elle nous prouve également qu'elle sait profiter des petits bonheurs de la vie. Son petit plaisir ? Savourer des esquimaux glacés tous les soirs devant un bon film de Jean Gabin, Alain Delon ou Jean-Paul Belmondo, ses acteurs préférés. *« Et ils étaient sacrément mignons ces hommes-là ! Les jeunes de maintenant, ils sont nettement moins beaux ! »*

Les journées de Raymonde sont bien chargées. Après s'être habillée et apprêtée, elle reçoit la visite d'Odette, sa voisine. Vient ensuite sa fille, Édith, qui lui prépare ses repas. Elle consacre trois après-midi par semaine à son jeu préféré : la belote. Bon pied, bon œil, Raymonde prend plaisir à jouer aux cartes et n'a rien perdu de son mordant : *« Je suis la plus vieille et la plus coquette des clubs de belote, et gare à mes adversaires car moi, je gagne à coup sûr !!! ».*

Raymonde a toujours été coquette et nous fait découvrir sa garde-robe qui regorge de tuniques aux couleurs vives et aux motifs printaniers *« ce n'est pas parce que je suis une mamie que je dois me négliger ! Je ne passe jamais une journée en chemise de nuit et sans me coiffer ! Pour mon appartement, c'est pareil... une femme de ménage le nettoie deux fois par semaine mais quand elle n'est pas là, c'est moi qui lave ! »*

Le 8 décembre dernier, elle a fêté ses 100 ans en grande pompe entourée de ses nombreux enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et même arrières arrières petits-enfants... Nous lui souhaitons une belle et heureuse cent et unième année et la remercions pour sa bonne humeur, son sourire et sa bienveillance.

AUXY

Carnaval
22 février 2014

Élection de Miss Auxy
8 février 2014

BARVILLE-EN-GÂTINAIS

Chasse aux œufs
21 avril 2014

BEAULIEU SUR LOIRE

Carnaval
8 mars 2014

Balade des grands-mères
15 mars 2014

Exposition « Arts au printemps »
Du 4 avril 2014 au 19 avril 2014

Vide-poussette
6 avril 2014

Chasse aux trésors « casse-tête giennois »
26 avril 2014

BEAUNE LA ROLANDE

Championnat triplette de Tarot
8 février 2014 et 9 février 2014

Galette des rois
15 février 2014

Bourse aux cartes postales
23 février 2014

Loto
2 mars 2014

Concours de belote
8 mars 2014

Loto
9 mars 2014

Bal
15 mars 2014

BELLEGARDE

Concert de trompes de chasse
7 février 2014

Soirée théâtrale
8 février 2014

Art floral
8 février 2014

Théâtre
9 février 2014

Soirée théâtrale
22 février 2014

Concours de Tarot
22 février 2014

Théâtre
23 février 2014

Carnaval
Du 28 février 2014
au 3 mars 2014

Bal
1er mars 2014

Championnat du tir à l'arc
9 mars 2014

Loto
22 mars 2014

Spectacle chants et musique de Loire
4 avril 2014

Art floral
12 avril 2014

Thé dansant
13 avril 2014

Foire aux rosiers
20 avril 2014

Randonnée pédestre
20 avril 2014

Foire aux rosiers
21 avril 2014

Stage Music'Act Junior
Du 22 avril 2014 au 25 avril 2014

Concert de clôture Music'Act Junior
25 février 2014

BOISCOMMUN

À fleur de voix – Opéra
25 avril 2014

CHAMBON LA FORET

Bal
1er février 2014

Mini-carnaval d'enfants
8 février 2014

Loto
15 février 2014

Concours de belote
14 mars 2014

Thé dansant
16 mars 2014

Concours d'agility
13 avril 2014

FREVILLE-EN-GÂTINAIS

Brandon, soirée dansante et crêpes
1er février 2014

Assemblée générale
5 avril 2014

LADON

Belote
1er février 2014

Bourse aux collections
2 février 2014

Loto
9 février 2014

Animations surprises
15 mars 2014

Tournoi de badminton
30 mars 2014

Soirée country
12 avril 2014

Tournoi de badminton
13 avril 2014

Chasse aux œufs
20 avril 2014

ORLÉANS

Exposition-vente d'orchidées
Du 8 février 2014
au 16 février 2014

Concours international de piano
Du 5 mars 2014 au 15 mars 2014

Festival Hip-hop
Du 13 avril 2014 au 20 avril 2014

Fête de Jeanne D'arc
Du 29 avril 2014 au 8 mai 2014

• ZÉNITH

Les étoiles du Cirque de Pékin
18 février 2014

Les Bodin's
24 février 2014

Sacrée Soirée
27 février 2014

Stromae
7 mars 2014

André Rieu
14 mars 2014

Tal
15 mars 2014

Frédéric François
16 mars 2014

Franck Dubosc
18 mars 2014

Lynda Lemay
19 mars 2014

Christophe Mae
21 mars 2014 et 22 mars 2014

Olivier De Benoist
26 mars 2014

Chantal Goya
30 mars 2014

Le Lac Des Cygnes
17 avril 2014

Holiday On Ice
29 avril 2014 et 30 avril 2014

• PARC DES EXPOS

Salon des loisirs créatifs
Du 31 janvier 2014
au 2 février 2014

Salon du lycéen et de l'étudiant
1er février 2014

Salon des métiers d'art
Du 7 février 2014
au 9 février 2014

Salon des vins de France
Du 14 février 2014
au 16 février 2014

Journée passion découverte minéraux et fossiles
Du 15 février 2014
au 16 février 2014

Cirque Medrano
Du 20 février 2014
au 25 février 2014

Salon des antiquités
Du 7 mars 2014 au 10 mars 2014

Grand Jeu concours ! « Suis-je » ?

IDENTIFIEZ LE PATRIMOINE DÉCRIT CI-DESSOUS ET GAGNEZ DES BONS D'ACHATS CADEAUX !

Pour participer, répondez-nous avant le vendredi 14 février 2014 :

- par courrier sur papier libre avec vos coordonnées complètes et votre réponse à :
  LogemLoiret – Quizz Qui suis-je ?
  6 rue du commandant de Poli
  45043 Orléans Cedex 1
- par mail à *mosaique@logemloiret.fr*
- par l'intermédiaire de votre représentant de secteur en déposant dans sa boîte à lettre un papier libre avec vos coordonnées complètes et votre réponse.

Un tirage au sort sera réalisé le mercredi 19 février 2014 pour déterminer les gagnants.

BONNE CHANCE À TOUS !

« Je viens tout juste de célébrer mes 20 printemps.
Tout comme la majorité de mes locataires, je suis dans ma prime jeunesse ! Je voyage à travers la galaxie, stationnant en orbite entre Vénus, Jupiter, Saturne et Neptune.
Alors que mes jeunes résidants s'escriment toute la journée sur les bancs des facultés qui m'entourent, une équipe dynamique et polyvalente de 4 personnes prend soin de moi : petit entretien, gestion locative, signature des contrats de location, encaissement des loyers...

Mes 350 studios et appartements entièrement meublés sont desservis par des coursives et des escaliers en colimaçon.

À défaut de conduire ma navette spatiale pour se rendre en cours, mes jeunes locataires peuvent emprunter :

- leur vélo garé sous un abri au cœur de la résidence,
- le tramway situé à quelques pas et qui dessert les universités,
- ou bien leur voiture stationnée sur l'un de mes nombreux parkings... »

BESOIN D'AIDE ?

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet **www.logemloiret.fr** !

logemloiret